

La vérité sur la défense de Namur en 1914 [suite]

Autor(en): **Merzbach, Charles**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 8

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-340967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La vérité sur la défense de Namur en 1914.

(Suite.)

II. *La place de Namur aurait-elle pu être mieux défendue*¹ ?

L'auteur répond à cette question en reprochant tout d'abord au gouverneur de ne s'être pas placé sous les ordres du général Lanrezac, commandant de la V^e armée française, et de ne pas l'avoir poussé à prendre en mains la défense de la place au lieu de se borner à lui demander des renforts².

Ces reproches sont injustifiés.

Tout d'abord, le général Michel n'avait pas qualité pour demander à un chef étranger de prendre en mains la défense de la place, et le reproche que lui adresse Jean Fleurier pourrait tout aussi bien s'adresser à Lanrezac, pour n'avoir pas prié le gouverneur de Namur de se placer sous ses ordres. Mais nous n'avons garde de le suivre dans cette voie.

C'est de plus haut que ce point devait être réglé et si ni le général Michel ni le général Lanrezac n'abordèrent cette question, c'est que, manifestement, les gouvernements belge et français avaient seuls qualité pour la traiter.

D'autre part, le général Michel ne fit aucune demande de renforts au commandant de la V^e armée. Et pour cause ! L'officier de liaison du général Lanrezac avait tellement persuadé le gouverneur de Namur de l'offensive imminente et irrésistible des Français, offensive qui balayerait tout devant elle, que jamais le doute dans le succès de nos alliés n'effleura l'esprit du gouverneur de Namur.

Dans ces conditions, il comptait pouvoir résister suffisamment longtemps avec ses propres forces pour se voir complètement délogé par l'offensive de la V^e armée³.

¹ *Revue militaire suisse* de mai 1924, p. 209.

² *Revue militaire suisse* de mai 1924, p. 209 et 213.

³ Au lieu de tenir 24 heures comme le lui avait demandé le 21 août le délégué du général Lanrezac, Namur résista jusqu'au 23 août dans l'après-midi, alors que la V^e armée s'était repliée vers le Sud.

C'est le général Lanrezac qui, seul, prit l'initiative d'envoyer trois bataillons français à Namur et si ces bataillons furent d'autant mieux accueillis qu'ils arrivaient à un moment où l'attaque de l'ennemi se faisait pressante, ce n'était cependant pas le général Michel qui les avait demandés¹.

Sans douter un seul instant de l'avantage capital qu'il y aurait eu d'avoir un commandement unique en août 1914, il faut cependant voir les choses telles qu'elles se présentaient alors et non pas raisonner à posteriori. Ce commandement unique n'existait pas, et ce n'était ni la faute du gouverneur de Namur ni celle du commandant de la V^e armée française.

* * *

Sous le titre « La place de Namur aurait-elle pu être mieux défendue ? », Jean Fleurier examine :

- a) L'action à grande distance exercée par la place de Namur.
- b) La résistance sur la ligne des forts.
- c) Les contre-attaques et la défense en profondeur.
- d) La retraite.
- e) La défense des forts.

Nous reprendrons chacun de ces chapitres pour y relever les principales erreurs qui s'y sont glissées.

a) *Action à grande distance exercée par la position de Namur.*

Dans l'examen de l'action retardatrice, nous n'insisterons pas sur ce qu'en dit Jean Fleurier. Nous nous bornerons à reproduire l'avis des Allemands sur cette question qui devait, on en conviendra, les intéresser au premier chef. La relation officielle « Lüttich-Namur » dit à ce sujet (page 72 et 74) :

A partir de Huy, il fallait désormais être prudent car nous approchions de la forteresse de Namur. De plus, d'immenses étendues boisées bordaient la route. Les colonnes furent protégées par de fortes flanc-gardes et en outre on dut diminuer la vitesse de marche.

Bientôt des combats s'engagèrent dans les avancées de Namur.

¹ *Revue militaire suisse* de mai 1924, p. 209 et 213.

L'occupation des positions d'investissement donna lieu à de nombreux combats. L'adversaire avait organisé des forêts étendues en avant de la forteresse. Il fallut expurger les bois avant que la grosse artillerie pût prendre position. Ainsi le 5^e régiment de la garde à pied dut faire une grande battue de l'est à l'ouest à travers la grande forêt au sud de Couthuin ; il était renforcé par deux bataillons du Lehr Infanterie Regiment qui le suivaient à distance. Un groupe d'artillerie de campagne prit position de manière à battre d'enfilade la lisière nord de la forêt. Immédiatement au nord de la 5^e brigade de la Garde, le régiment de fusiliers de la garde, de la 6^e brigade de la garde, avançait en combattant dans la direction de Hingeon-Franc Waret ; le régiment de uhlans de réserve de la garde fut également engagé ¹.

Jean Fleurier signale que le général Michel ², fit sortir de la place plus de la moitié de ses bataillons de campagne (10 sur 18). Il ignore vraisemblablement que c'est par ordre du G. Q. G. que la 8^e brigade mixte (six bataillons et trois batteries) fut envoyée sous Huy, et que les colonnes Iweins et Petit, qui furent envoyées les 18 et 19 août dans la région de Meux-Eghezée pour couvrir la droite de la cavalerie française du général Sordet et barrer le chemin à la cavalerie allemande qui serait éventuellement rejetée sur la place forte, comprenaient deux bataillons de la 8^e brigade et deux bataillons de la 10^e. Ce qui fait qu'il n'y eut jamais plus de six à huit bataillons de la 4^e D.A. opérant en même temps à l'extérieur de la place forte.

b) *Résistance sur la ligne des forts.*

Jean Fleurier concède qu'elle fut opiniâtre et honorable.

c) *Contre-attaques et défense en profondeur.*

Exécutées en plein jour contre un ennemi dont l'artillerie et les mitrailleuses étaient postées et en pleine action, les contre-attaques échouèrent, ou, lorsqu'elles atteignirent leur objectif, elles ne purent s'y maintenir sous le bombardement. Quant à la défense en profondeur, l'auteur estime que les réserves auraient dû occuper les lignes de repli organisées au préalable dans les secteurs d'attaque.

¹ Ce récit se rapporte aux opérations de la 3^e division de la Garde contre la 8^e brigade mixte se repliant pas à pas de la région Huy-Ahdenne vers Namur.

² *Revue militaire suisse* de mai 1924, p. 210.

Revenant à ce sujet sur l'envoi de trois bataillons français le 22 août à Namur, l'auteur reconnaît que ce secours fut inefficace, mais que le général Lanrezac ne pouvait faire plus, engagé qu'il était dans la bataille de Charleroi. Saisi plus tôt de la demande de secours du général Michel, il aurait pu acheminer sur Namur une de ses divisions de réserve restées près de Maubeuge (à environ 70 kilomètres de Namur).

Nous ferons tout d'abord remarquer que les divisions de réserve du général Vallabrègue se trouvaient dans la région de Verviers, et non pas près de Maubeuge, c'est-à-dire à une centaine de kilomètres à vol d'oiseau de Namur.

Nous admettrons, ensuite, que pour qu'une place forte ayant une garnison de 37 000 hommes criât au secours, il fallait tout au moins qu'elle fût attaquée. Or, les premières opérations contre la position de Namur ne débutèrent que le 20 août, sans qu'à cette date, du reste, l'agressivité de l'ennemi eût motivé en rien un semblable appel.

Ce n'est donc que le 21 août, au plus tôt, que le général Michel aurait pu demander du secours. A ce moment, il était impossible que les divisions de réserve, parties de la région de Verviers, pussent encore lui apporter le moindre concours. En effet, la 51^e D. R. portée le 19 août sur Rocroi qu'elle devait atteindre le 20, et poussée de là vers l'aile droite de la V^e armée, où elle était impatientement attendue, dans la région de Dinant pour y relever le 1^{er} corps n'arrivera à pied d'œuvre que le 22 août au soir.

Au reste, et pour en finir avec une légende qui prête au général Michel un appel au secours qu'il ne lança pas, nous nous en référons aux documents officiels français.

Le 19 août, une note adressée au G. Q. G. français par le commandant Duruy¹ et transmise par le commandant de la V^e armée, faisait savoir que le lieutenant-général Michel demandait que l'armée franco-britannique franchît la Sambre et assurât la sécurité nord-ouest et sud-ouest de la place, pour lui permettre de concentrer ses forces sur les secteurs nord-est et sud-est ; car, pour tenir la place de Namur dont

¹ Le commandant Duruy, appartenant à l'Etat-Major du général Lanrezac, était délégué par la V^e armée française auprès du gouverneur de Namur.

l'importance était capitale, le gouverneur ne pouvait plus compter sur l'appui de l'armée de campagne belge qui s'était retirée sur Anvers ¹.

Le général Joffre, ayant interprété le compte rendu du commandant Duruy dans le sens que le gouverneur de Namur demandait la participation de l'armée française à la défense de la place, fit savoir, le 20 août, au commandant de la Ve armée que s'il jugeait possible de satisfaire à la demande du lieutenant-général Michel en jetant dans Namur une des divisions de réserve de son armée, il lui en donnait volontiers l'autorisation. Outre que la possession de Namur était d'une importance indéniable pour la suite des opérations, le généralissime estimait que la coopération des troupes françaises et belges serait, à un autre point de vue, très profitable aux unes et aux autres ².

Or, le gouverneur de Namur n'ayant demandé aucun renfort, le général Lanrezac fit savoir le même jour (20 août) au G. Q. G. que le lieutenant-général Michel n'avait pas demandé le concours de la Ve armée à Namur-Ville et que la situation de ses troupes vers Fosse et au sud de Namur répondait au désir du général Michel de voir assurer la sécurité de la place au nord-ouest et au sud-ouest de Namur ³.

Toutefois, l'attaque exécutée le 21 août contre Namur ayant revêtu un caractère de grande violence, le général Lanrezac prit l'initiative d'ordonner à trois de ses bataillons de se porter par une marche de nuit à Namur, où ils arrivèrent le 22 août vers 6 heures du matin, sans que le gouverneur les y eût demandés ⁴.

¹ « Les armées françaises dans la Grande Guerre », Tome I^{er}, premier volume. Annexe N° 526.

² « Les armées françaises dans la Grande Guerre ». Tome I^{er}, premier volume. Annexe N° 584.

³ « Les armées françaises dans la Grande Guerre ». Tome I^{er}, Annexe N° 645.

⁴ L'annexe N° 869 insérée dans le tome I^{er}, premier volume de l'ouvrage : « Les armées françaises dans la Grande Guerre », reproduit le message ci-dessous, adressé au G. Q. G. le 22 août 1914 à 3 heures 30 par un officier de l'E.-M. de la Ve armée française : « Namur très violemment bombardé. Fort de Marcholette aux trois quarts détruit. Première ligne de défense percée sur ce point. Avons envoyé un régiment d'infanterie actif du I. C. A. à la demande du gouverneur ». Le message reproduit ci-contre transmettait les renseignements fournis par le commandant Duruy, détaché par la Ve armée auprès du gouverneur de Namur. Ils résumaient la situation à Namur le 21 août au soir. Mais contrairement aux renseignements fournis, la première ligne de défense n'était pas percée et le gouverneur de Namur n'avait pas demandé de renforts.

Cette décision fut dictée, d'après ce que rapporte le général Lanrezac, parce qu'il y avait un intérêt politique réel à ce que les soldats français se montrassent à Namur à côté des soldats belges ¹.

Emettant son avis sur l'utilisation de la réserve générale, Jean Fleurier déclare :

« L'occupation préalable des lignes de repli, au moyen de fractions de la réserve générale ou même d'éléments empruntés aux garnisons des forts non attaqués, aurait donné aux Belges le moyen de marquer des temps d'arrêt en reculant sur Namur devant la poussée des trois divisions accolées qui « bourrent » entre Cognelée et la rive gauche de la Meuse. Faute de cette précaution, connue bien avant 1914, tout le terrain compris entre la ligne des forts et les lisières nord de la ville est perdu le 23 en moins de trois heures. »

Nous ne voyons pas fort bien quels sont les forts auxquels on aurait pu emprunter des éléments pour renforcer la réserve, car dès le 21 août tous les forts étaient attaqués ou menacés de l'être. Et le 23 août, les Allemands, qui avaient franchi la Sambre en amont de Namur dès l'avant-veille, menaçaient tout aussi bien le secteur d'Entre-Sambre-et-Meuse que les autres secteurs de la position. Du reste, qu'aurait-on pu prélever dans les forts ? Assurément pas la garnison d'artillerie ; et ce n'est pas avec le peloton constituant la garnison d'infanterie des deux forts d'Entre-Sambre-et-Meuse (le seul secteur où, à l'extrême rigueur, il n'eût pas été impossible de puiser), qu'on aurait pu s'assurer un bien grand appoint !

Et en vérité quelle aurait pu être la résistance offerte par des fractions de la réserve générale, disposée au préalable dans les lignes de repli, en face des trois divisions allemandes attaquant le IV^e secteur dans les conditions que nous connaissons, c'est-à-dire avec deux et demi divisions sur un front d'attaque qui, de 4 kilomètres 500 à l'origine, allait en rétrécissant au fur et à mesure qu'on se rapprochait de Namur ?

Toute cette partie de l'étude de Jean Fleurier est beaucoup trop théorique, et les déductions rétrospectives qu'on y trouve tiennent trop peu compte des réalités d'alors.

¹ « Le plan de campagne français » par le général Lanrezac, p. 111.

d) La retraite.

Au sujet de la retraite des troupes de la garnison de Namur, Jean Fleurier admet qu'une fois la décision prise il fallait l'exécuter au plus vite, mais non pas en désordre. Beau thème en effet pour un enseignement d'école ; mais il en va autrement à la guerre, et ce serait ignorer ce que sont les retraites pour croire qu'elles se font avec ordre, surtout lorsqu'elles doivent s'effectuer dans les conditions aussi extraordinairement difficiles que celles des troupes de Namur, à qui il ne restait qu'une seule route disponible et qui, coïncée entre les 2^e et 3^e armées allemandes, n'avaient en certains endroits qu'un couloir large de 4 kilomètres pour s'échapper.

Le croquis de la livraison de juillet indique la situation des troupes le 23 août au soir.

Le lieutenant-général Michel est arrivé à Sosoye avec son Etat-Major et avec les éléments de tête de la colonne.

Le flanc droit est menacé partout et se trouve au contact immédiat du corps de la Garde qui a progressé au sud-est de St-Gérard.

Le flanc gauche est découvert par suite du repli des troupes françaises affectées à la défense de la Meuse. Trois kilomètres à peine séparent la route de Bioul des éléments ennemis qui ont franchi le fleuve et dont les patrouilles se sont avancées jusqu'à la lisière S. E. d'Arbre.

En arrière, c'est le danger de la poursuite allemande venant de Namur.

Colonel B. E. M. Charles MERZBACH,
de l'armée belge.

(A suivre.)
